

En France, l'ostéopathie animale est, depuis le 19 avril 2017, encadrée par les textes législatifs suivants :

- Article L 243-3 du Code Rural et de Pêche Maritime (CRPM) – 12°
- Décret n°2017-572 du 19 avril 2017 relatif aux règles de déontologie applicable aux personnes non vétérinaires réalisant des actes d'ostéopathie animale et aux modalités de leur inscription sur les listes tenues par l'Ordre National des Vétérinaires.
- Décret n°2017-573 du 19 avril 2017 relatif aux compétences exigées des personnes non vétérinaires réalisant des actes d'ostéopathie animale.
- Arrêté du 19 avril 2017 précisant les conditions selon lesquelles les personnes mentionnées à l'article D 243-7 du CRPM sont réputées détenir les connaissances et savoir-faire nécessaires à la maîtrise des compétences exigées pour la réalisation d'actes d'ostéopathie animale.

Les présents référentiels respectent les exigences des compétences attendues aux décrets n°2017-572 et n°2017-573 pour les personnes non vétérinaires pratiquant des actes d'ostéopathie animale.

L'ostéopathe animalier est apte à recueillir et hiérarchiser les données cliniques, comportementales et environnementales concernant un animal afin d'établir un diagnostic ostéopathique précis et complet.

Pour ce faire, il procède à un interrogatoire détaillé auprès du propriétaire de l'animal afin de recenser toutes les informations qui, une fois synthétisées, permettent d'orienter la prise en charge de l'animal.

Dès lors que l'ostéopathe animalier a procédé à l'évaluation clinique de l'animal en déterminant, le cas échéant, que celui-ci est apte à la consultation ostéopathique, il procède à la réalisation d'un diagnostic ostéopathique.

Une fois le diagnostic ostéopathique réalisé, l'ostéopathe animalier procède à la réalisation de techniques manipulatives ostéopathiques, lesquelles ont pour but d'améliorer la mobilité des structures musculosquelettiques, tégumentaires et viscérales qui présentent des dysfonctions au sens ostéopathique du terme.

Il informe et conseille loyalement le propriétaire de l'animal qui lui est présenté sur les résultats attendus, les mesures à mettre en place afin d'optimiser le résultat de la consultation ostéopathique et les modalités du suivi de l'animal.

Cette certification s'adresse aux bacheliers ayant pour objectif d'exercer par la suite sous le régime d'indépendant ou comme salarié, notamment au sein d'un cabinet d'ostéopathie animale, d'un cabinet vétérinaire ou d'un centre de formation en ostéopathie animale.

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
<p>A1- Evaluation de la situation clinique d'un animal</p> <p>A1.T1. Instaurer un climat de confiance avec l'animal et son propriétaire et adopter une posture professionnelle</p> <p>A1.T2. Identifier des symptômes conduisant à un diagnostic d'exclusion</p>	<p>A1.T1.C1. Adopter une attitude bienveillante avec l'animal et son propriétaire afin d'instaurer un climat de confiance qui permettra de recueillir toutes les informations nécessaires à la poursuite des manipulations et d'assurer un environnement de travail sécuritaire.</p> <p>A1.T1.C2 Adopter une posture professionnelle en se conformant aux normes légales, réglementaires et déontologiques applicables à l'ostéopathie animale.</p> <p>A1.T1.C3. Contenir l'animal en toute sécurité pour l'animal et pour les personnes présentes, dans le respect des règles de bien-être et d'éthique en donnant les instructions pour se faire aider de façon efficace.</p> <p>A1.T2.C1. Identifier, grâce à ses connaissances en sémiologie, des signes cliniques relevant de l'urgence médicale pour pouvoir orienter le patient vers un vétérinaire.</p> <p>A1.T2.C2. Evaluer les différents stades de la douleur en analysant des signes cliniques extérieurs et en redirigeant la prise en charge de l'animal vers un vétérinaire lorsque l'expertise de ce-dernier est nécessaire pour les maîtriser.</p> <p>A1.T2.C3. Identifier des symptômes conduisant à un diagnostic d'exclusion nécessitant une prise en charge vétérinaire.</p>	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<p>E1. EVALUATIONS PRATIQUES</p> <p>E1.1. Mise en situation professionnelle : prise en charge ostéopathique d'un carnivore domestique</p> <p>Le candidat est placé en situation de consultation ostéopathique. L'animal présenté à la consultation est un chien ou un chat.</p> <p>Le candidat est accompagné, durant toute la mise en situation professionnelle, d'une personne tierce dont le rôle est de figurer le propriétaire de l'animal et d'aider à la contention de ce-dernier lors des différentes étapes de l'examen.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 65 minutes</p> <p>L'épreuve se déroule selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil de l'anamnèse et de commémoratifs de l'animal : 5 minutes - Examens clinique et ostéopathique complet par le candidat : 20 minutes - Présentation du cas et du plan de traitement ostéopathique au jury : 5 minutes - Dialogue argumenté avec le jury quant au plan de traitement ostéopathique envisagé par le candidat : 5 minutes 	<p>E1.1.Cr1. L'attitude envers l'animal est respectueuse et bienveillante.</p> <p>E1.1.Cr2. L'approche et la contention de l'animal sont sécuritaires.</p> <p>E1.1.Cr3. La gestion de la personne auxiliaire à la contention sont correctement formulées.</p> <p>E1.1.Cr4. Toutes les informations concernant l'animal sont recueillies.</p> <p>E1.1.Cr5. Les informations sont priorisées.</p> <p>E1.1.Cr6. Les techniques ostéopathiques sont adaptées à l'état de l'animal.</p> <p>E1.1.Cr7. Les tests ostéopathiques sont réalisés selon un protocole rigoureux.</p> <p>E1.1.Cr8. Le diagnostic ostéopathique est pertinent par rapport à l'état de l'animal.</p> <p>E1.1.Cr9. Le schéma lésionnel identifié est cohérent.</p> <p>E1.1.Cr10. Le cas échéant, une redirection nécessaire vers un docteur vétérinaire est clairement identifiée.</p>

<p>A1.T3. Identifier le motif de consultation</p> <p>A1.T4. Recueillir et analyser les commémoratifs, l'anamnèse et les traitements médicamenteux en cours</p> <p>A1.T5. Analyser les troubles recensés par le propriétaire</p> <p>A1.T6. Analyser les possibilités de prise en charge ostéopathique</p>	<p>A1.T2.C4. S'abstenir de toute manipulation ostéopathique afin de ne pas aggraver l'état de l'animal ou porter préjudice au diagnostic vétérinaire.</p> <p>A1.T3.C1. Guider le propriétaire dans le dialogue en écoutant activement ses propos afin d'identifier le(s) motif(s) de consultation.</p> <p>A1.T4.C1. Organiser les informations recueillies en les confrontant à ses connaissances afin d'évaluer l'état de santé de l'animal.</p> <p>A1.T4.C2. Procéder à un recensement des traitements médicamenteux en cours afin de confirmer ou non la pertinence d'une prise en charge ostéopathique.</p> <p>A1.T4.C3. Procéder à un recensement des opérations chirurgicales subies par l'animal afin d'adapter la prise en charge ostéopathique.</p> <p>A1.T5.C1. Recueillir l'ensemble des troubles constatés par le propriétaire en réalisant une synthèse dans le but de l'inclure dans une analyse de sémiologie clinique.</p> <p>A1.T6.C1. Mobiliser l'ensemble de ses connaissances en anatomie, en biologie, et en physiologie en intégrant et en analysant toutes les données recueillies afin de juger si l'animal est apte à recevoir un traitement ostéopathique.</p> <p>A1.T6.C2. Synthétiser l'ensemble des données recensées afin de déterminer les techniques de diagnostic ostéopathique adaptées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement ostéopathique de l'animal, avec l'intervention du jury lorsque des précisions quant aux techniques ostéopathiques utilisées sont demandées au candidat : 15 minutes - Analyse, par le candidat, du traitement ostéopathique réalisé et discussion avec le jury. Présentation des conseils à donner au propriétaire de l'animal et du plan de suivi à mettre en place : 5 minutes - Rédaction d'un compte-rendu de consultation ostéopathique : 10 minutes. 	<p>E1.1.Cr11. Le plan de traitement ostéopathique est pertinent et adapté à l'animal.</p> <p>E1.1.Cr12. Les techniques ostéopathiques envisagées sont adaptées aux dysfonctions identifiées et à l'état de l'animal.</p> <p>E1.1.Cr13. Les manipulations sont réalisées dans le respect de la sécurité et de l'ergonomie.</p> <p>E1.1.Cr14. Les manipulations sont correctement réalisées.</p> <p>E1.1.Cr15. Les explications fournies au jury sont conformes aux attentes.</p> <p>E1.1.Cr16. Les différents types de techniques ostéopathiques sont correctement maîtrisés.</p> <p>E1.1.Cr17. Le résultat de chaque manipulation est contrôlé. L'auto-évaluation du candidat est pertinente.</p> <p>E1.1.Cr18. Les conclusions de fin de traitement ostéopathique sont justifiées.</p> <p>E1.1.Cr19. La proposition du plan de suivi et les conseils au propriétaire sont réalistes et adaptés à l'animal.</p> <p>E1.1.Cr20. Le compte-rendu est exhaustif et compréhensible.</p>
--	--	---	--

<p>A2. Etablissement d'un diagnostic ostéopathique</p> <p>A2.T1. Sécuriser l'environnement de travail, l'animal et son propriétaire</p> <p>A2.T2. Observer les attitudes posturales et le comportement</p> <p>A2.T3. Rechercher des troubles locomoteurs</p> <p>A2.T4. Rechercher des troubles fonctionnels</p>	<p>A2.T1.C1. S'assurer que l'environnement dans lequel l'animal, son propriétaire et lui-même vont évoluer au cours de la consultation ostéopathique est adapté afin d'assurer une pratique en toute sécurité.</p> <p>A2.T2.C1. Analyser le comportement de l'animal en le confrontant à ses connaissances en éthologie afin de l'aborder en toute sécurité.</p> <p>A2.T2.C2. Réaliser un examen statique de l'animal, en l'observant à distance et à proximité dans le but de comprendre son schéma structural.</p> <p>A2.T2.C3. Déceler d'éventuelles positions antalgiques afin de cibler les zones du corps à investiguer en premier lieu lors du protocole de tests ostéopathiques.</p> <p>A2.T3.C1. Réaliser un examen locomoteur complet, en confrontant les données recueillies à ses connaissances de la locomotion propre à chaque espèce, afin d'établir une schématisation biomécanique de la locomotion propre à l'animal.</p> <p>A2.T4.C1. Réaliser une palpation précise de l'ensemble des structures musculosquelettiques, en s'appuyant sur les données recueillies lors des examens statique et locomoteur afin de déterminer l'état tissulaire de chaque région du corps.</p>	<p>E1.2. Mise en situation professionnelle : prise en charge ostéopathique d'un herbivore</p> <p>Le candidat est placé en situation de consultation ostéopathique. L'animal présenté à la consultation est un équidé ou un bovin.</p> <p>Le candidat est accompagné, durant toute la mise en situation professionnelle, d'une personne tierce dont le rôle est de figurer le propriétaire de l'animal et d'aider à la contention de ce dernier lors des différentes étapes de l'examen.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 65 minutes L'épreuve se déroule selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil de l'anamnèse et de commémoratifs de l'animal pris en charge : 5 minutes - Examens clinique et ostéopathique complet par le candidat : 20 minutes - Présentation du cas et du plan de traitement ostéopathique au jury : 5 minutes <p>Dialogue argumenté avec le jury quant au plan de traitement ostéopathique envisagé par le candidat : 5 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement ostéopathique de l'animal, avec l'intervention du jury lorsque des précisions quant aux techniques ostéopathiques utilisées sont demandées au candidat : 15 minutes 	<p>E1.2.Cr1. L'attitude envers l'animal est respectueuse et bienveillante.</p> <p>E1.2.Cr2. L'approche et la contention de l'animal sont sécuritaires.</p> <p>E1.2.Cr3. La gestion de la personne auxiliaire à la contention sont correctement formulées.</p> <p>E1.2.Cr4. Toutes les informations concernant l'animal sont recueillies.</p> <p>E1.2.Cr5. Les informations sont priorisées.</p> <p>E1.2.Cr6. Les techniques ostéopathiques sont adaptées à l'état de l'animal.</p> <p>E1.2.Cr7. Les tests ostéopathiques sont réalisés selon un protocole rigoureux.</p> <p>E1.2.Cr8. Le diagnostic ostéopathique est pertinent par rapport à l'état de l'animal.</p> <p>E1.2.Cr9. Le schéma lésionnel identifié est cohérent.</p> <p>E1.2.Cr10. Le cas échéant, une redirection nécessaire vers un docteur vétérinaire est clairement identifiée.</p> <p>E1.2.Cr11. Le plan de traitement ostéopathique est pertinent et adapté à l'animal.</p>
--	--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> - Analyse, par le candidat, du traitement ostéopathique réalisé et discussion avec le jury. Présentation des conseils à donner au propriétaire de l'animal et du plan de suivi à mettre en place : 5 minutes - Rédaction d'un compte-rendu de consultation ostéopathique : 10 minutes. <p>Les jurés composant les jurys des deux épreuves de mise en situation professionnelles (E1.1. et E1.2.) sont deux ostéopathes animaliers inscrits sur les listes tenues par l'Ordre National des vétérinaires, dont un au moins n'est pas intervenu dans la formation du candidat.</p> <p>L'évaluation est réalisée au moyen de grilles permettant de juger les acquis comme étant « conformes, partiellement conformes ou non conformes ».</p>	<p>E1.2.Cr12. Les techniques ostéopathiques envisagées sont adaptées aux dysfonctions identifiées et à l'état de l'animal.</p> <p>E1.2.Cr13. Les manipulations sont réalisées dans le respect de la sécurité et de l'ergonomie.</p> <p>E1.2.Cr14. Les manipulations sont correctement réalisées.</p> <p>E1.2.Cr15. Les explications fournies au jury sont conformes aux attentes.</p> <p>E1.2.Cr16. Les différents types de techniques ostéopathiques sont correctement maîtrisés.</p> <p>E1.2.Cr17. Le résultat de chaque manipulation est contrôlé. L'auto-évaluation du candidat est pertinente.</p> <p>E1.2.Cr18. Les conclusions de fin de traitement ostéopathique sont justifiées et en corrélation avec la prise en charge de l'animal.</p> <p>E1.2.Cr19. La proposition du plan de suivi et les conseils au propriétaire sont réalistes et adaptés à l'animal.</p> <p>E1.2.Cr20. Le compte-rendu est exhaustif et compréhensible.</p>
--	--	---	---

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<p>E2. EVALUATIONS THÉORIQUES</p> <p>E2.1. Questionnaire à choix unique (QCU)</p> <p>Cette épreuve se présente sous la forme d'un examen comportant 120 questions et dont la réussite est effective si et seulement si le candidat obtient un résultat avec un nombre supérieur ou égal à 70 réponses correctes.</p> <p>Cet examen reflète les modalités de l'épreuve théorique d'admissibilité en vue de l'obtention de l'inscription au RNA (Registre National d'Aptitude) mises en place par le CNOV (Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires).</p> <p>Il reprend donc les conditions d'obtention et le nombre de questions par blocs de connaissances :</p> <p>Disciplines fondamentales : 36 Disciplines transversales : 36 Disciplines cliniques et ostéopathiques : 48</p> <p>Durée de l'épreuve : 120 minutes</p> <p>E2.2. Etude d'un cas clinique</p> <p>L'épreuve se présente sous la forme d'un cas clinique dont la résolution nécessite la mobilisation de l'ensemble des connaissances cliniques, anatomiques, biomécaniques, zootechniques et ostéopathiques acquises durant les cinq années de formation.</p>	<p>E2.1.Cr.1. Les consignes relatives aux modalités de réponses aux questions sont respectées.</p> <p>E2.2.Cr1. Les informations à disposition sont correctement exploitées. E2.2.Cr.2. Les informations supplémentaires nécessaires à la résolution du cas clinique sont correctement identifiées et recueillies.</p>

<p>A3. Mise en place d'un traitement ostéopathique</p> <p>A3.T1. Elaborer un plan de traitement ostéopathique</p> <p>A3.T2. Expliquer le traitement ostéopathique envisagé au propriétaire de l'animal et obtenir son consentement éclairé</p> <p>A3.T3. Mettre en œuvre les manipulations ostéopathiques et en contrôler leur efficacité</p>	<p>A3.T1.C1. Relier les dysfonctions identifiées aux techniques manipulatives adaptées à l'animal pris en charge afin d'élaborer le plan de traitement ostéopathique.</p> <p>A3.T1.C2. Déterminer les techniques préconisées, inutiles ou contre-indiquées en fonction de l'affection et de l'état de l'animal afin de garantir le bien-être de l'animal.</p> <p>A3.T2.C1. Expliquer au propriétaire de l'animal le plan de traitement ostéopathique envisagé en s'assurant que le discours soit clair et loyal afin d'en faciliter sa compréhension.</p> <p>A3.T2.C2. S'assurer d'obtenir le consentement éclairé du propriétaire quant à la prise en charge ostéopathique de son animal dans le but d'agir avec transparence.</p> <p>A3.T3.C1. Placer l'animal dans la position adéquate en fonction de la technique afin de s'assurer de sa sécurité.</p> <p>A3.T3.C2. Adapter quand cela est nécessaire le plan de traitement ostéopathique initial en fonction des réactions de l'animal dans le but de garantir la prise en charge complète de l'animal.</p> <p>A3.T3.C3. Contrôler la mobilité de la structure concernée par chaque manipulation afin de juger de l'efficacité de chaque technique ostéopathique choisie.</p>	<p>Il reflète les capacités d'analyse, de compréhension et d'adaptation nécessaires à la prise en charge ostéopathique d'un patient.</p> <p>Le candidat reçoit un sujet contenant un recueil d'informations concernant l'état de santé global d'un l'animal ainsi que des données sur son mode de vie.</p> <p>A l'issue de l'analyse des éléments dont il a connaissance, le candidat devra s'enquérir auprès du ou des surveillant(s) de l'épreuve d'informations supplémentaires en justifiant ses demandes ainsi que de résultats d'examens vétérinaires (imagerie, analyses sanguines, etc) qu'il devra analyser.</p> <p>A partir de toutes les informations qu'il aura recueillies et analysées à l'écrit, le candidat devra rédiger une synthèse justifiant sa décision quant à la possibilité ou non d'une prise en charge ostéopathique sur le cas clinique présenté.</p> <p>La validation de l'épreuve nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.</p> <p>Durée de l'épreuve : 4 heures</p>	<p>E2.2.Cr.3. L'analyse des données est pertinente et la rédaction est méthodique.</p> <p>E2.2.Cr.4. Les connaissances en sémiologie clinique, en anatomie, en physiologie, en biomécanique, en zootechnie et en ostéopathie sont mobilisées et exploitées.</p> <p>E2.2.Cr.5. L'identification des troubles au travers des données recueillies est correcte.</p> <p>E2.2.Cr.6. Les hypothèses d'apparition des troubles sont clairement exposées.</p> <p>E2.2.Cr.7. La justification de la possibilité d'une prise en charge ostéopathique est argumentée et tient compte de toutes les données analysées.</p> <p>E2.2.Cr.8. S'il y a lieu, la justification d'un référé vers un docteur vétérinaire ou un autre professionnel de la santé animale est correctement argumentée.</p>
---	---	--	---

<p>A3.T4. Rédiger un compte-rendu et conseiller le propriétaire de l'animal</p>	<p>A3.T4.C1 Rédiger un compte-rendu de la consultation ostéopathique complet et clair afin d'en garantir sa compréhension par le propriétaire de l'animal et par le vétérinaire ne pratiquant pas l'ostéopathie.</p> <p>A3.T4.C2. Evaluer, avec l'aide du propriétaire, les adaptations pouvant être mises en place à l'issue de la visite, afin de favoriser l'efficacité du traitement ostéopathique.</p> <p>A3.T4.C3. Mettre en place et donner au propriétaire des consignes de suivi permettant d'optimiser le résultat des manipulations.</p>	<p>E3. MÉMOIRE</p> <p>Le candidat remet à l'établissement certificateur un document, en version papier et en format numérique, rédigé dans le respect des règles normatives présentant le résultat de son travail de recherche bibliographique.</p> <p>Ce travail doit proposer un sujet traitant de l'éventuel impact de l'ostéopathie animale dans un contexte précis.</p> <p>Ce document sera évalué et noté par chaque membre du jury.</p> <p>Le candidat présente ensuite son travail aux membres du jury, en s'appuyant sur un diaporama qu'il aura réalisé.</p> <p>Durée totale 30 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenance du mémoire : 20 minutes - Questions/Réponses : 10 minutes <p>Le jury est composé d'un ostéopathe animalier, du directeur pédagogique de l'établissement certificateur ainsi que d'un professionnel de la santé animale intervenant ou non dans l'établissement certificateur.</p> <p>Le travail de recherche effectué en amont est supervisé par un tuteur ostéopathe animalier.</p> <p>La validation de cette évaluation est conditionnée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour le travail rédactionnel du document. 	<p>E3.Cr1. Le document remis est conforme aux attentes de qualité rédactionnelle (mise en page, syntaxe, orthographe, langage scientifique, plan).</p> <p>E3.Cr2. Les sources bibliographiques sont citées et organisées selon leur type (Livre, revue spécialisée, article de recherche).</p> <p>E3.Cr3. Le choix des ressources bibliographiques utilisées est scientifiquement adapté.</p> <p>E3.Cr4. Le sujet est traité dans sa globalité.</p> <p>E3.Cr5. Les hypothèses quant à la place et aux impacts éventuels de l'ostéopathie animale dans le cadre défini par le sujet tiennent compte du contexte socio-économique et s'appuie sur une argumentation scientifiquement étayée.</p> <p>E3.Cr6. Les niveaux de certitude des faits avancés sont évalués et logiquement organisés dans la démarche.</p> <p>E3.Cr7. Les connaissances théoriques acquises sont exploitées dans une démarche objective</p>
--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none">- L'obtention d'un avis favorable du jury à l'issue de la présentation orale.	<p>permettant de poser une problématique objective.</p> <p>E3.Cr8. L'argumentation est efficace grâce à une pensée organisée.</p> <p>E3.Cr9. Le diaporama proposé lors de la présentation orale du travail de recherche est pertinent et fidèle au document remis par le candidat.</p> <p>E3.Cr10. La présentation orale est organisée et respecte les contraintes temporelles.</p> <p>E3.Cr11. L'élocution et le vocabulaire utilisé sont adaptés à une présentation de travail de recherche.</p> <p>E3.Cr12. Le candidat est capable de répondre aux questions du jury en s'appuyant sur ses connaissances théoriques.</p>
--	--	---	---